



Groupement Belge des Omnipraticiens

Dernières infos INAMI :

Sumehr, primes à la pratique,...



Pour votre information, voici les liens vers les dernières alertes INAMI concernant :

Prime SUMEHR pour les médecins généralistes : [suivre ce lien](#)

Paielement de la prime 2015 et informations de base relatives à l'année de prime 2016
En tant que médecin généraliste, pour 2015, vous pouvez bénéficier d'une prime si vous mettez des SUMEHR (dossiers santé électroniques résumés) à disposition d'autres dispensateurs de soins. Pour cela, vous devez remplir certaines conditions.

Soutien à la pratique de médecine générale : [suivre ce lien](#)

Informations de base relatives à l'année 2016. En tant que médecin généraliste, vous pouvez bénéficier d'une prime annuelle pour soutenir le fonctionnement de votre pratique. Pour ce faire, vous devez remplir certaines conditions.

Prime télématique pour les médecins généralistes : [suivre ce lien](#)

Date limite pour l'introduction de la demande 2015 et informations de base relatives à l'année 2016. En tant que médecin généraliste, vous pouvez recevoir une prime télématique annuelle. Pour cela, vous devez remplir certaines conditions.

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix.". Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le [Groupement Belge des Omnipraticiens \(GBO\)](#) est associé au [Monde des Spécialistes \(MoDeS\)](#) et) l'[Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen \(ASGB\)](#) au sein du [Cartel](#).

Groupement Belge des Omnipraticiens

Rue Solleveld 68 - Woluwé-Saint-Lambert 1200